

à Son Eminence le cardinal Vanutelli. Ma motion ne dit rien dans ce sens. Elle ne blâme ni le Gouvernement ni les commandants militaires des différents districts. Elle ne contient, je le répète, rien dans ce sens, et je dis que personne n'a le droit de me reprocher mes motifs qui sont d'une pureté parfaite.

L'honorable M. DANDURAND: Il n'y a aucun danger d'un conflit de race ni de religion si la provocation ne part que du Sénat et de la Chambre des communes.

L'honorable M. LANDRY: Divers récits ont circulé sur ce sujet, et ce que nous voulons savoir est simplement ce qui a été fait par les autorités constituées. S'il y a du blâme à imputer au Gouvernement, il sera assez tôt de le faire lorsque nous connaîtrons les faits, et non avant. Je crois que ma motion est aussi irréprochable que je le suis moi-même.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Un ministre a été, dans l'autre Chambre, bien trop loin en parlant de l'attitude prise dans les deux Chambres du Parlement par certains honorables membres au sujet de la présente motion. Le ministre de la Marine et des Pêcheries a déclaré qu'un certain membre des Communes montait le cheval protestant, tandis que dans le Sénat le contraire était fait. Dans cette dernière Chambre, a ajouté ce ministre, "le sénateur Landry essaie de faire peser un certain blâme sur le Gouvernement parce que ce dernier n'a pas procuré une garde d'honneur à Son Eminence le cardinal Vanutelli". Or, si la motion de mon honorable ami—qui siège à ma droite (l'honorable M. Landry) était exactement interprétée par le ministre de la Marine et des Pêcheries, je ne consentirais certainement pas à lui donner mon appui: mais cette motion ne contient rien qui justifie la prétention du ministre que je viens de nommer. Si j'ai trouvé à redire à quelque chose, mon grief a dû s'appuyer sur un autre motif que celui indiqué par le ministre de la Marine. Je n'ai exprimé aucune opinion sur la question; mais je ne veux pas qu'il soit écrit dans nos registres que j'ai appuyé une motion censurant le Gouvernement pour n'avoir pas procuré une garde d'honneur à l'Eminence que j'ai nommée, il y a un instant; mais je désire connaître tout

Hon. M. LANDRY.

autant que mon honorable ami—l'auteur de la motion—ce qui s'est réellement passé relativement à la garde d'honneur en question.

#### COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC. INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY:

1. Est-ce l'intention du Gouvernement de maintenir la commission du port de Québec telle qu'actuellement constituée, ou de lui substituer une autre commission calquée sur celle du port de Montréal?

2. Cette réforme a-t-elle été demandée et par qui?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: La réponse à la première question est maintenant à l'étude. A la seconde question la réponse est: "oui, par la chambre de commerce de Québec.

#### CHENAL DU SAINT-LAURENT. INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY:

Quelle était, lors de la dernière inspection du chenal du Saint-Laurent faite par le ministre de la Marine, entre Montréal et l'île aux Oies, dans le comté de l'Islet, en octobre dernier, la profondeur de l'eau, à marée basse puis au cap à la roche et à la barre de Saint-Augustin, entre Montréal et Québec?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: La réponse du Département est comme suit:

Au cap à la Roche—

-8 pieds et 4 pouces à marée basse.

33 pieds et 3 pouces à marée haute.

A la barre de Saint-Augustin.

'7 pieds à marée basse.

39 pieds à marée haute.

L'honorable M. LANDRY:

1. Quelle est actuellement, à marée basse, la profondeur du chenal du fleuve Saint-Laurent à travers le banc de Beaujeu?

2. Quelle en est la longueur et la largeur?

3. Quelle différence de profondeur, à cet endroit, y avait-il avant le commencement des travaux actuels et y aura-t-il après leur complétion entre les hautes et basses marées en temps ordinaire et entre les hautes et les basses marées dans le temps des grandes mers?

4. Combien ont coûté jusqu'à ce jour les travaux d'excavation faits au banc de Beaujeu par le Gouvernement?

5. Quelle est la quantité de verges cubes ainsi enlevées jusqu'à ce jour, en cet endroit, du fond de la rivière?

6. Quand le Gouvernement pense-t-il terminer ces travaux et à quels chiffres évalue-t-il le nombre de verges cubes de terre qu'il faudra encore enlever du fond de la rivière, et le prix de ces travaux additionnels?